

PAR COURRIEL

Longueuil, le 28 août 2015

N/Réf: 2004 34608

Objet : Demande d'accès concernant le lot 272 ptie cad. de la Paroisse de Sainte-Julie
Sainte-Julie

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 27 juillet dernier, concernant l'objet précité.

Les documents demandés sont accessibles. Il s'agit de :

1. [...] Évaluation [...] Phasel et Caract. complémentaire [...] Phase II 10 juin 2011 (270 pages)
2. Rapport de l'inspection du 13 mars 2007_biffé (8 pages);
3. Rapport de l'inspection du 27 octobre 2015 (9 pages);
4. Surveillance des travaux de réhabilitation 15 juillet 2011 (150 pages).

Cependant, en vertu du Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r. 3) des frais de 166,06 \$ sont applicables, soit 437 pages à 0,38 \$ chacune. De ce montant, une franchise de 7,45 \$ est soustraite, réduisant les frais à 158,61 \$. Nous vous ferons parvenir les documents demandés à la suite de la réception de votre chèque de 158,61 \$, fait à l'ordre du ministre des Finances et transmis à l'adresse suivante : 201 place Charles-LeMoyne, 2^e étage Longueuil (Québec) J4K 2T5

Par ailleurs, vous noterez que dans certains documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

...2

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours, ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser au soussigné, au numéro 450 928-7607, poste 274.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Fabrice Tremblay, répondant régional
de l'accès aux documents

p. j. (4)

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental
de l'Estrie et de la Montérégie

IDENTIFICATION	
N° dossier :	7610-16-01-0947000
N° d'intervention SAGIR :	300260484
Date de la visite :	13 mars 2007
Heures	Arrivée : 13 :00 Départ : 15 :00
Coordonnées GPS (NAD 83)	45.59600, -73.33627
Nom de l'inspecteur :	Normand Marier
Accompagné par :	
Lieu visité :	Garage Roger Lussier inc
Raison sociale :	Garage Roger Lussier inc
Adresse :	1553 rue Principale
Municipalité :	Ste-Julie
Code postal :	
Adresse postale :	
Personne rencontrée / fonction :	M. Rosaire Lussier
Personne rencontrée / fonction :	
Téléphone :	450-649-5834
Télécopieur :	
Photos	Nombre : 1
Échantillon :	na
Annexes	
Conditions météorologiques :	

PLAIGNANT (E)		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A X	
Nom			
Adresse			
Téléphone			
Rencontré	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Coordonnées GPS (NAD 83)			

BUT DE LA VISITE
Vérifier la disposition conforme des barils de MDR qui doit être réalisée par M.Rosaire Lussier

DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Rappelons :

Le Ministère effectue une inspection le 27 octobre 2005 dans le cadre du programme systématique VHU. Le site est utilisé seulement pour de l'entreposage de VHU.

Lors de l'inspection, il a été permis d'apprendre et de constater les faits suivants :

M. Rosaire Lussier m'informe que :

Tous les MDR ont été envoyés à la compagnie Lussier Centre du Camion et à la compagnie Camions et pièces Articles 23-24 de la L.A.D. Ces deux compagnies sont dans le même domaine et les preuves de disposition sont disponibles.

Constat

Tel que le démontre la photo du 13 mars 2007 les MDR ne sont plus sur place.

À ma demande la compagnie m'a fait parvenir une copie de la dernière disposition des MDR. Il n'a pas de facture de disposition spécifique aux MDR provenant du 1553 rue Principale, les MDR ont été mélangés avec les autres.

CONCLUSION

La compagnie a nettoyé le site et transporté les MDR chez des compagnies dans le même domaine et on peut croire que les MDR ont été disposés avec les autres MDR.

RECOMMANDATION

Je recommande de fermer le dossier.

RÉTRO INFORMATION AU PLAIGNANT

NO DE DOSSIER : 7610-16-01-0947000
DATE DE RÉDACTION : 29 mars 2007

VÉRIFICATION

Inspecté par : <i>J. Marie</i>	Date : <i>29 Mars 2007</i>
Vérifié par : <i>VW</i>	Date :

MM 2007-04-10

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR

CARTE

IDENTIFICATION : Garage Roger Lussier, 1553 rue Principale, Ste-Julie

Description :

Unité de mesure: m et m2 Système de coordonnées: GÉO NAD83 (DD MM SS.ss)

curseur pour délimiter un rectangle... Étendue: 1 695 m. Échelle approx.: 1 / 7 628



— — — AAA AAA AAA ligne lignes cercle rectangle dessin texte texte-> effacer

Nom orthophoto 317-5050

Année 2005

Échelle approximative 1/8 000

Zone MTM 8

Producteur CMM

Source : Empreintes des orthophotos générées par la Direction des ressources informationnelles (DRI) du MDDEP.

Système de coordonnées : Géographique

Système de référence géodésique : NAD 83

CARTE

IDENTIFICATION : Garage Roger Lussier, 1553 rue Principale, Ste-Julie

Description :

Unité de mesure: m et m2 Système de coordonnées: GÉO NAD83 (DD MM SS.ss)

curseur pour délimiter un rectangle... Étendue: 1 145 m. Échelle approx.: 1 / 5 152



Nom orthophoto 317-5050

Année 2005

Échelle approximative 1/8 000

Zone MTM 8

Producteur CMM

Source : Empreintes des orthophotos générées par la Direction des ressources informationnelles (DRI) du MDDEP.

Système de coordonnées : Géographique

Système de référence géodésique : NAD 83

PHOTOS

IDENTIFICATION : Garage Roger Lussier, 1553 rue Principale, Ste-Julie

Photo # : 1
Réf. Numérique :
Date : 20070313

Site après nettoyage en mars 2007

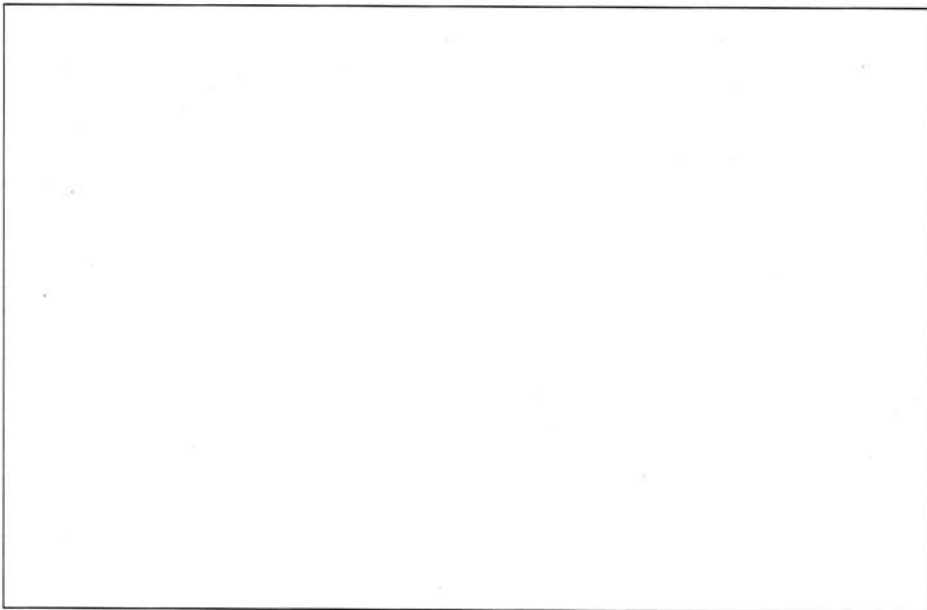


Photo # : 2
Réf. Numérique :
Date : 20051108

Site avant le nettoyage en novembre 2005



Photo # :
Réf. Numérique :
Date :



Photographié tel que vu par : W. Hannon Date : 29 mars 2007

Articles 23-24 de la L.A.D.

Articles 23-24 de la L.A.D.

RAPPORT D'INSPECTION – ENTREPRISES DE RECYCLAGE DES VHU

No gestion doc.: 7610-16-01-0947000

No lieu: X2081812

No de direction régionale: 16

No intervention: 300213429

Date et heures de l'inspection:

2005-10-27

Heure de début:

10:00

Heure de fin:

12:00

(aaaa-mm-jj)

(hh:mm)

(hh:mm)

Nom

Prénom

Inspecteur / inspectrice:

Marier

Normand

Type d'inspection:

- Première inspection (diagnostic) / demande no 200067486
- Deuxième inspection / demande no 200067496
- Troisième inspection / demande no 200067497

But de l'inspection:

Sensibilisation aux bonnes pratiques de même qu'à la législation et à la réglementation environnementale.

1. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

1.1 NOM DE L'ENTREPRISE (INDIVIDU, SOCIÉTÉ OU GROUPEMENT, PERSONNE MORALE, ETC.)

Garage Roger Lussier

1.2 ADRESSE POSTALE

No civique: 1553

Rue: Principale

Municipalité: Ste-Julie

Code postal: J3E 1W6

No de téléphone:

poste:

No de télécopieur:

1.3 CARACTÉRISTIQUE DU LIEU D'EXPLOITATION

Année d'entrée en opération du lieu d'exploitation:

(aaaa)

Nombre de VHU traité par an:

0

Nombre de VHU présents sur le site lors de l'inspection:

Articles 23-24 de la L.A.D.

Superficie du terrain occupé par l'entreprise:

3000 mètres carrés

Présence de puits d'eau potable dans un rayon inférieur à un kilomètre

 OUI NONNOMBRE APPROXIMATIF:
(facultatif)

0

Est-ce que l'entreprise détient une licence de recycleur de la Société d'assurances automobile du Québec?

 OUI NONImprimer tous les
formulaires

Menu principal

Suivant

FORMULAIRE 2

No intervention: 300213429

2. LOCALISATION DU LIEU D'EXPLOITATION

2.1 ADRESSE CIVIQUE (SI DIFFÉRENTE)

No civique: 1553 Rue: Principale

Municipalité: Ste-Julie No de téléphone:

2.2 LOCALISATION CADASTRALE DU LIEU D'EXPLOITATION

Lot: Rang ou concession:

Cadastre: Cadastre du Québec (rénové):

Municipalité: Ste-Julie

MRC: Lajemmerais

Coordonnées géographiques: **Latitude*** 45.59600° **Longitude*** - 73.33627° * degrés décimaux NAD 83
 Non disponible (dd,dddd°) (dd,dddd°)

2.3 PERSONNES RENCONTRÉES

Nom	Prénom	Fonction	Téléphone	Cellulaire

Photos (non disponible): Croquis (non disponible):
 Nombre: 8 Nombre: 0

Échantillons (non disponible):
 MDR Nombre: 0
 Eau Nombre: 0
 Sol Nombre: 0

Est-ce que l'entreprise fait du recyclage de VHU? OUI NON

3. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

3.1 AIRE DE RÉCEPTION ET D'ENTREPOSAGE DES VÉHICULES (DOIT ÊTRE AMÉNAGÉE DE FAÇON À NE PAS CONTAMINER L'ENVIRONNEMENT(SOLS CONTAMINÉS))

	OUI	NON	N/A	COMMENTAIRES
i. Est-ce qu'il y a inspection des véhicules lors de la réception ? (présence de fuites)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	
ii. Présence d'une aire de réception bien définie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	
iii. Sur une surface imperméable	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	
iv. Si la surface est non imperméable, y a-t-il une contamination visible des sols ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
v. Présence de fuites sous les véhicules entreposés	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	
vi. Prélèvement d'échantillons de sols	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	
vii. Distance de l'aire de réception par rapport aux limites du terrain	<input style="width: 50px;" type="text"/> mètres			

Commentaires:

3.2 AIRE DE DÉMANTÈLEMENT DES VÉHICULES (ENLÈVEMENT DES MOTEURS, TRANSMISSION, ETC) (DOIT ÊTRE AMÉNAGÉE DE FAÇON À NE PAS CONTAMINER L'ENVIRONNEMENT (SOLS CONTAMINÉS) ET CES OPÉRATIONS DEVRAIENT NORMALEMENT ÊTRE EFFECTUÉES À L'INTÉRIEUR SUR UNE PLATE-FORME ÉTANCHE)

	OUI	NON	N/A	COMMENTAIRES
i. Est-ce qu'il y a des activités de démantèlement?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
ii. À l'intérieur d'un bâtiment ou sous un abri?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	
iii. Surface étanche?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	
iv. Si à l'extérieur et étanche, y a-t-il collecte des eaux de ruissellement ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
a) S'il y a collecte des eaux de ruissellement, est-ce que ces eaux sont rejetées:				

<p>a.a) - dans une structure étanche (réservoir) pour être ensuite récupérées et traitées par une entreprise autorisée?</p>	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	
<p>a.b) - dans un séparateur?</p>	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/>	
<p>b) Si pas de séparateur ou pas de structure étanche (réservoir), eaux rejetées:</p>		
<p>b.a) - directement dans l'environnement?</p>	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/>	
<p>b.b) - dans un réseau d'égout municipal?</p>	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/>	
<p>b.c) - dans une installation septique?</p>	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/>	
<p>v. Si surface non étanche, y a-t-il une contamination visible des sols?</p>	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	
<p>vi. Prélèvement d'un échantillon de sol?</p>	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	
<p>vii. Présence de drain (si à l'intérieur d'un bâtiment ou sous un abri)?</p>	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	
<p>a) Si présence de drain, est-ce que ces eaux sont rejetées:</p>		
<p>a.a) - dans une structure étanche (réservoir) pour être ensuite récupérées et traitées par une entreprise autorisée?</p>	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	
<p>a.b) - dans un séparateur?</p>	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/>	
<p>b) Si pas de séparateur ou pas de structure étanche (réservoir), eaux rejetées:</p>		
<p>b.a) - directement dans l'environnement?</p>	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/>	
<p>b.b) - dans un réseau d'égout municipal?</p>	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/>	
<p>b.c) - dans une installation septique?</p>	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/>	
<p>viii. Séparateur d'huile?</p>	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	
<p>a) Effluent rejeté dans:</p>		
<p>a.a) - un réseau d'égout municipal?</p>	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/>	
<p>a.b) - l'environnement?</p>	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/>	
<p>a.c) - une installation septique?</p>	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/>	
<p>b) Est-ce que l'installation d'un séparateur a été autorisée par le Ministère ?</p>	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/>	
<p>c) Prélèvement d'un échantillon de l'effluent du séparateur?</p>	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/>	
<p>d) Est-ce que le séparateur a été vidangé récemment?</p>	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/>	
<p>e) Si oui, à quelle date? (facultative)</p>		<p>(aaaa-mm-jj)</p>

Précédent



Suivant

FORMULAIRE 9

No intervention: 300213429

10. SECTION IV.2.1 DE LA LQE ET RÈGLEMENT SUR LA PROTECTION ET LA RÉHABILITATION DES TERRAINS (suite)

Utilisation actuelle du terrain

i. Pièces, équipements ou produits entreposés directement sur le sol ?

ii. Nature du sol (argile, sable, gravier) et profondeur de l'eau souterraine ?

État du terrain

	OUI	NON	INCONNU	COMMENTAIRES
iii. Sols contaminés observables ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
iv. Eaux contaminées observables dans les fossés de drainage ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
v. S'il y a lieu, présence observable d'une contamination dans un cours d'eau ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
vi. Eaux souterraines contaminées ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
vii. À la limite de la propriété, présence d'une contamination dans les sols et dans l'eau souterraine ou de surface ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
viii. S'il y a lieu, présence d'une contamination dans le(s) puits d'eau potable :				
ix. Sur le terrain ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
x. Sur les terrains voisins ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
xi. Autres usages actuels de l'eau sur le terrain ou sur les terrains voisins (irrigation, abreuvement du bétail...).	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	

Si des indices permettent de suspecter une contamination, il est nécessaire de faire effectuer une étude de caractérisation du terrain par une firme spécialisée.

Commentaires:

11. BRUIT

	OUI	NON	N/A	COMMENTAIRES
i. Y a-t-il des plaintes de bruit concernant les activités de cette entreprise ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	
ii. Selon les observations lors de l'inspection, peut-il y avoir des problèmes de bruit ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	

iii. Si oui, lesquels :

iv. Cette entreprise est située dans quel secteur municipal ?

v. Zonage municipal:

Zone résidentielle Zone commerciale Zone mixte Zone industrielle

vi. Précisez :

vii. Y-a-t-il des résidences à proximité pouvant être affectées par ces nuisances ?

OUI NON N/A

COMMENTAIRES

Distance: mètres

NOTE : Se référer à la note d'instruction no 98-01 publiée sur l'intranet du Ministère. Advenant l'émission de certificat d'autorisation, le promoteur devrait s'engager à respecter les critères applicables.

À noter que vous devrez toujours vous référer au libellé intégral des articles cités.

Commentaires :

12. CONCLUSION

Articles 53-54 de la L.A.D.

...ors de la visite, il a été constaté qu'il y avait entreposage quelques VHU (camions) et certaines grosses pièces de camion (essieux). Ce terrain sert uniquement d'entreposage, il n'y a aucun démantèlement à cet endroit. Il a été constaté sur le site une dizaine de baril susceptibles de contenir de matières dangereuses résiduelles. Après vérification auprès des fils, ces barils appartiendraient à Rosaire Lussier et seront éliminés conformément par ce dernier. La vérification de cette disposition sera effectuée par Stéphanie Héroux, responsable du dossier Rosaire Lussier (VHU). No dossier 7610-16-01-0935600.

13. RECOMMANDATIONS

Je recommande de fermer le dossier après la disposition des barils constatés sur place.

Précédent



Premier

Suivant

FORMULAIRE 10

No intervention: 300213429

14. VÉRIFICATION

RÉDIGÉ PAR:
(inspecteur
responsable)

Normand (prénom) Marier (nom)

2005-11-21

date de rédaction
du rapport papier
(aaaa-mm-jj)

J. Normand

(signature du rédacteur)

VÉRIFIÉ PAR:

Francis (prénom) *Dupuis* (nom)

2005.11.25

date (aaaa-mm-jj)

[Signature]

(signature du vérificateur)

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR



PHOTO

IDENTIFICATION : Garage Roger Lussier 1553 Principale Ste-Julie

Photo # : 1
Réf. Numérique : 001
Date : 20051108



Photo # : 2
Réf. Numérique : 002
Date : 20051108



Photo # : 3
Réf. Numérique : 004
Date : 20051108





PHOTO

IDENTIFICATION : Garage Roger Lussier 1553 Principale Ste-Julie

Photo # : 4
 Réf. Numérique : 005
 Date : 20051108



Photo # : 5
 Réf. Numérique : 006
 Date : 20051108



Photo # : 6
 Réf. Numérique : 007
 Date : 20051108



Articles 23-24 de la L.A.D.